



Présentation DUCD

(Professionnels)



Dossier
Unique
de
Coordination
Domicile

DUCD

Conçu par une équipe pluridisciplinaire et visant à l'harmonisation des pratiques, le DUCD est un outil de coordination dédié aux professionnels (médecins, infirmiers, aides-soignants, aides à domicile) ainsi qu'aux usagers de leurs services. Sur un principe de fiches de suivis normalisées et d'un classement alphanumérique des éléments, le DUCD organise et unifie la communication interprofessionnelle du domicile.

Cette fiche présente les éléments majeurs du DUCD : pour plus de précisions, l'utilisateur professionnel pourra se référer au **Mode d'emploi DUCD** présent dans chaque classeur et/ou au **kit de communication DUCD / DLU** (fichiers PDF disponible sur simple demande auprès du **réfèrent DUCD** (cf. Verso)).

Principes d'utilisation

Des actions partagées, des espaces propres à chaque professionnel...

Sommaire classeur DUCD

Onglets Partagés

Onglets destinés à l'échange d'information et à la traçabilité des actions pouvant nécessiter la collaboration de plusieurs acteurs professionnels).

NB :
Seront utilisées dans ces espaces uniquement les fiches normalisées du DUCD utiles à la prise en charge et conformément aux préconisations du mode d'emploi.

Important

A	COMMUNICATION
B	GESTION DU TTT MÉDICAMENTEUX ANALYSES BIOLOGIQUES / MATÉRIEL MÉDICAL
C	SUIVI SOIGNANT <i>Constantes : TA, T°, Pulsations, Poids... Evaluation douleur, risque d'escarre Surveillance diabétique, suivi des plaies</i>
D	ALIMENTATION / HYDRATATION / ÉLIMINATION
E	PRÉVENTION / INFORMATION
F	SAAD
G	SSIAD
H	COORDINATION SAAD / SSIAD / IDEL
I	INFIRMIER
J	MÉDECIN
K	
L	ANNEXES <i>Données administratives et sociales Recueil du consentement de l'utilisateur Mode d'emploi / désignation réfèrent DUCD</i>

Onglets Spécifiques

Onglets dédiés au fonctionnement interne et aux outils propres à chaque structure et/ou professionnel.
NB : à usage libre
L'utilisateur veillera toutefois à procéder à l'archivage nécessaire à la bonne utilisation du classeur et à la sécurité des actions (élimination des données obsolètes).

Onglet Personnalisable

Au gré des situations rencontrées, le réfèrent DUCD (cf. Verso) pourra dédier cet onglet à un professionnel ou à un usage particulier.

Le Référent DUCD

A qui je m'adresse en cas de besoin ?

Un référent DUCD est désigné pour chaque classeur mis en place. Il peut être selon le cas :

- Un(e) infirmier(e) libéral(e) (IDEL) ou un cabinet d'IDEL
- Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Un Service Polyvalent d'Aide et de Maintien à Domicile (SPASAD)

Pour toute question concernant l'utilisation de ce DUCD, vous pourrez vous adresser au référent DUCD dont les coordonnées peuvent être indiquées :

- Dans l'intercalaire L, **fiche L01**
- En 2^{ème} de couverture (étiquette indiquant le nom)

Le référent est notamment chargé :

- De l'obtention du consentement de mise en place du DUCD auprès de l'utilisateur/patient concerné
- De la mise en place du DUCD, de l'information/formation de ses partenaires professionnels.
- De sa maintenance et de son réapprovisionnement en feuilles (**NB : fiches et onglets partagés uniquement**)

DLU : Dossier de Liaison Unique

La liaison Ville Hôpital

Chaque DUCD intègre généralement un DLU, une pochette plastique détachable dédiée strictement à la communication ville/Hôpital. Il s'agit d'un contenant normalisé destiné en priorité aux services de transports et de secours (ambulanciers, pompiers, SAMU) et aux personnels hospitaliers contenant :



- **La page de garde du DLU** : Recto (jaune) dédiée à la liaison domicile/hôpital et Verso (vert) dédiée à la liaison hôpital/domicile
- **Le recueil de données DLU** indiquant notamment :
 - Les différents éléments d'identification de la personne
 - Les personnes (s) à prévenir en cas d'hospitalisation
 - Des informations médicales (antécédents, risques, ...)
 - Des informations paramédicales (évaluation autonomie, soins pratiqués, aides techniques, etc.)
 - Des éléments à prendre en compte par le personnel hospitalier dans le cadre du retour à domicile
- Des photocopies de documents : Carte d'Identité, Carte Vitale, Carte de Mutuelle, Carte de Groupe Sanguin.
- Le cas échéant :
 - La dernière prescription médicale et/ou le courrier d'hospitalisation du médecin traitant
 - Les directives anticipées de la personne
 - Tout élément complémentaire nécessaire au bon déroulé d'une hospitalisation

Points d'attention

Le DUCD, mais encore...

- Le respect des préconisations du mode d'emploi est la garantie de l'harmonisation des pratiques et de la fiabilité des informations
- Chaque utilisateur veillera à éliminer ou à signaler au référent DUCD toute donnée obsolète susceptible d'impacter notamment la sécurité des actions.
- Il appartient à l'utilisateur de chaque onglet spécifique d'assurer le réapprovisionnement de ses propres outils.